

COMMUNE
DE
R O S S F E L D
67230



Téléphone: 03 88 74 43 33
Télécopie : 03 88 74 35 37
✉ mairie-rossfeld@wanadoo.fr

A l'ouverture de la séance sont présents :

- ↳ tous les membres sauf :
- * Mme Marie-Thérèse BREGAND, excusée,
 - * M. Christian MANGOLD, excusé,
 - * M. Pascal VETTER, excusé,
 - * M. Jean-Marie GRUNERT, non excusé.

Nombre de conseillers élus :
15
Conseillers en fonction :
15
Conseillers présents :
11

ORDRE DU JOUR

1. Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 07/12/2009
2. Forêt : programme de travaux patrimoniaux – programme des travaux d'exploitation – prévision des coupes – état d'assiette 2011
3. Création de poste
4. Approbation du contrat de territoire de Benfeld/Rhin
5. Demande de subvention classe de découverte
6. Demande de mise à disposition gratuite de la salle des fêtes par l'Amicale des Chefs de Section de l'UT de Benfeld, par l'U.T.L., par l'Association Parents Actifs
7. Approbation convention de fourrière SPA
8. Rapports annuels 2008 SDEA et SMICTOM
9. Organisation exposition 65^{ème} anniversaire Armistice
10. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 et propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour de la présente séance :

10. Délibération du quart
11. FCR : occupation du city-stade

1. EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 07/12/2009

Le procès-verbal de la séance du 07/12/2009 est adopté **à l'unanimité** par les membres présents.

2. FORET : PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX – PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION – PREVISION DES COUPES – ETAT D'ASSIETTE 2011

Monsieur le Maire donne la parole à M. Hubert HURSTEL, président de la commission de la forêt et vice-président du SIVU qui présente une synthèse des travaux effectués par l'ONF durant l'exercice écoulé. Tous les travaux programmés en 2009 ont été réalisés pour une dépense totale de 14 811.63 € et une recette de 10 270 €.

Il présente ensuite **le programme des travaux 2010** qui prévoit une dépense de : 5 870 € HT (correspondant aux travaux de dégagement, dépressage, nettoyage et cloisonnement des parcelles 6, 20, 21, 22, 26, 27, 31 et 32 ainsi que des travaux de maintenance du périmètre, du parcellaire et des travaux de voirie)

A cette somme s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre et d'assistance à la gestion de la main d'œuvre pour un montant de : 1 462 € HT

⇒ soit un montant total de dépenses de : 5 870 € + 1 462 € = **7 332 € HT ou 7 725,81 € TTC**

L'état de prévision des coupes prévoit une recette

(vente de bois d'œuvre et de bois de chauffage) de :

5 460 € HT

et une dépense (frais d'abattage et de façonnage) de :

- 2 020 € HT

⇒ soit un bilan net prévisionnel de :

3 440 € HT

Le conseil municipal, après avoir entendu ces explications, **à l'unanimité**, décide de retirer les travaux de maintenance du périmètre, du parcellaire et les travaux de voirie, de ce programme des travaux,

⇒ soit une déduction de :

- **1 510 € HT**

L'état d'assiette 2011 prévoit des coupes dans les parcelles 1, 13, 23A, 23B et 36.

Le conseil municipal, **à 10 voix pour et 1 abstention**, approuve le reste du programme des travaux patrimoniaux, l'état de prévision des coupes ainsi que l'état d'assiette 2011 présenté par l'ONF. Il autorise en outre Monsieur le Maire à signer les conventions et tout autre document y afférent.

3. CREATION DE POSTE

Mme Nicole HOHENLEITNER actuellement ATSEM de 1^{ère} classe est promouvable au grade d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe. Le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de créer le poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mars 2010 pour une durée hebdomadaire de service de 27h07.

4. APPROBATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE DE BENFELD/RHIN

Monsieur le Maire expose dans le détail les objectifs et les orientations du contrat de développement et d'aménagement du territoire de Benfeld/Rhin qui sera signé prochainement par le Conseil Général du Bas-Rhin avec les communes, les communautés de communes de Benfeld et Environs et du Rhin, ainsi que les autres structures de coopération qui développent à leur niveau des actions sur le territoire du contrat.

Il rappelle que ce contrat de territoire est un acte fédérateur qui a vocation à regrouper en un document unique l'ensemble des aides financières et des prestations d'assistance et d'ingénierie qu'apporte le Conseil Général aux échelons communal et intercommunal, pour la période 2010-2015. A ce titre, des opérations portées par la commune sont inscrites dans ce contrat.

Il indique que le Conseil Général a approuvé les termes de ce contrat lors de sa réunion plénière des 14 et 15 décembre 2009. Il sollicite l'autorisation du conseil municipal de signer ce document.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- approuve le contrat de territoire de Benfeld/Rhin conclu pour la période 2010-2015,
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Benfeld/Rhin.

5. DEMANDE DE SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention pour une classe de découverte présentée par les enseignantes des classes de CE et CM. En effet, les 47 élèves de cours élémentaire et cours moyen se rendent fin février, pendant 2 jours, en classe de découverte à la Maison de la Nature et du Ried à Muttersholtz. Cette sortie se chiffre à 2 340 €.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'allouer une subvention de 250 € pour la réalisation de ce projet.

6. DEMANDE DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE DES FETES PAR L'AMICALE DES CHEFS DE SECTION DE L'UT DE BENFELD, PAR L'U.T.L., PAR L'ASSOCIATION PARENTS ACTIFS

Monsieur le Maire présente les demandes de mise à disposition gratuite de la salle des fêtes suivantes :

1. demande de l'Amicale des Chefs de Section de l'Unité Territoriale de Benfeld pour l'organisation d'un dîner le 13 février 2010,
2. demande de l'U.T.L. pour l'organisation du festival du théâtre alsacien de toutes les troupes de jeunes du Bas-Rhin le 01 et 02 mai 2010,
3. demande de l'Association Parents Actifs pour l'organisation d'après-midis « bricolage ».

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'accorder la gratuité de la salle des fêtes pour les trois manifestations.

7. APPROBATION CONVENTION DE FOURRIERE SPA

Lors de la séance du 08 août 2006, le conseil municipal avait décidé de participer aux opérations de construction de la nouvelle fourrière de la SPA à Ebersheim.

Cette nouvelle fourrière est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2010 et il convient désormais de signer la convention de fourrière au tarif de 0,90 cts par habitant par an.

Le conseil municipal, **à 9 voix pour et 2 contre**, autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention de fourrière et tout autre document y afférent.

8. RAPPORTS ANNUELS 2008 SMICTOM ET SDEA

Monsieur le Maire présente les rapports annuels 2008 du SMICTOM d'Alsace Centrale et du SDEA et indique qu'il les tient à la disposition des conseillers municipaux. Le conseil municipal prend acte de ces informations.

9. ORGANISATION EXPOSITION 65EME ANNIVERSAIRE ARMISTICE

Lors d'une récente réunion de travail, Messieurs Jean-Marie THURNREITER et Damien MOSSER sont venus présenter un projet d'exposition sur le 65^{ème} anniversaire de l'Armistice. Cette manifestation se tiendrait le week-end du 23 et 24 octobre 2010 à la salle des fêtes. Les organisateurs prévoient d'exposer des photos sur la libération du secteur avec présentation de matériel militaire.

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord de principe pour patronner cette manifestation et pour la mise à disposition de la salle des fêtes mais demande aux organisateurs de présenter un budget prévisionnel avant engagement des dépenses.

10. DELIBERATION DU QUART

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2010, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

BUDGET 2009	CHAPITRE + ARTICLES	CREDITS OUVERTS	MONTANT DE L'AUTORISATION (1/4)
Frais documents d'urbanisme	20 – art. 202	6 235.00 €	1 558.75 €
Autres agencements et aménagements	21 – art. 2128	8 200.00 €	2 050.00 €
Autres bâtiments publics	21 – art. 21318	4 600.00 €	1 150.00 €
Installations de voirie	21 – art. 2152	156 900.00 €	39 225.00 €
Installation générale, agencements et amén.	21 – art. 21735	20 000.00 €	5 000.00 €
Autres install.,	21 – art. 21758	2 000.00 €	500.00 €

matériels et outillages techniques			
Installation générale, agencement et amén.	21 – art. 2181	19 000.00 €	4 750.00 €
Matériel de bureau et matériel informatique	21 – art. 2183	14 000.00 €	3 500.00 €
Mobilier	21 – art. 2184	8 365.00 €	2 091.25 €
Autres immobilisations corporelles	21 – art. 2188	3 700.00 €	925.00 €

12. FCR : OCCUPATION DU CITY-STADE

Par lettre du 30 janvier 2010, le Président du Football-Club de Rossfeld demande à pouvoir utiliser le city-stade pour des séances d'entraînement et à y installer un éclairage.

Le city-stade étant un équipement intercommunal, Monsieur le Maire se propose de transmettre cette demande à la Communauté de Communes de Benfeld et Environs pour avis.

11. DIVERS

Urbanisme :

Le conseil municipal est avisé du dépôt en mairie de la demande suivante :

- demande de permis de construire déposée par Mme Sylvie BUCH pour l'extension de sa maison d'habitation sise 7, rue de Witternheim avec création d'ouvertures, section B n° 829.

Clôture de la séance à 21h15.